

LE VENT

TEXTE ET MUSIQUE : CAMILLE



Composition exclusive pour Vox. Pièce pour six voix et percussions corporelles.

- PRÉSENTATION DE L'ARTISTE

Camille Dalmais, appelée Camille, est une artiste difficile à classer : de formation classique et contemporaine, elle surprend par sa créativité. Son corps est une ressource modulable de mille et une façons : elle s'engage par la voix, mais aussi par le corps (percussions corporelles) et le souffle qu'elle veut parfois sonore, tout comme l'aurait été un instrument. Elle obtient plusieurs victoires de la musique tout au long de sa carrière pour les catégories suivantes : album révélation de l'année en 2006, artiste interprète féminine de l'année en 2009, chanson originale de l'année en 2013, tournée de l'année en 2018. Elle compose notamment pour le cinéma, et joue dans plusieurs films, entre autres le documentaire *Comme un poisson dans l'air* qu'elle réalise sur sa vie.

- ANALYSE MUSICALE

Clés de l'œuvre

Tonalité : Mi bémol Majeur

Chiffre de mesure : 4

4

Le morceau fonctionne sur le principe d'une accumulation : chaque voix possède un rôle qui lui est propre. Cette spécificité vous aidera pour le travail ; en effet l'ensemble des élèves pourra apprendre l'intégralité du morceau, sur un principe d'apprentissage similaire à celui du canon.

Time code

Entrée de la voix 1 : début de l'écoute

Entrée de la voix 2 : 18 secondes

Entrée de la voix 3 : 36 secondes

Entrée des vents et des premières percussions corporelles : 1min09

Entrée de la voix 4 : 1min15

Entrée de la voix 5 et des autres percussions corporelles : 1min59

Entrée de la voix 6 : 2min02

- **APPRENTISSAGE DE LA CHANSON**

Nous vous proposons d'apprendre chaque voix les unes à la suite des autres, en imaginant que chaque nouvelle phrase est un prolongement de la précédente et non une partie complètement indépendante. Ainsi, vous créez une complémentarité rythmique et harmonique pour l'ensemble !

Voix 1

On remarque que la voix 1 est basée sur l'alternance du premier degré et du cinquième degré de la gamme. À chaque mesure son degré ! La mélodie est chantée deux fois à la première page, puis elle revient à la troisième page. Au milieu de la quatrième page, elle s'efface pour ne revenir qu'à la cinquième page avec la formule parlée rythmiquement. La voix intervient de nouveau à la septième page, pour se résoudre sur le premier temps de la dixième page. N'oubliez pas de bien faire rebondir le premier temps à l'aide du rythme pointé, et de couper vos fins de phrases sur les croches pour ne pas être en retard sur le motif suivant.

Voix 2

La voix 2 débute à la deuxième page avec un motif très rythmique, en opposition au thème de la première voix qui était quant à lui davantage mélodique. Le premier rythme est pointé tandis que les autres notes sont plus régulières. L'effet de balancement est conservé grâce aux contretemps des mots « le vent ».

À la mesure 31, c'est cette voix qui introduit le parlé-rythmé, en retirant les notes mais en conservant les rythmes. Associée à la première voix, ces deux voix permettent de mettre en valeur l'arrivée du souffle et des percussions corporelles, ainsi que l'alternance entre les voix 3 et 4. Les notes sont de retour à la mesure 53 pour l'entrée de la voix 5. Tout comme la voix 1, la voix 2 conclue sa partie avec une résolution sur la note tonique à la mesure 73.

Voix 3

La troisième voix fait son entrée à la levée de la troisième page. Elle complète les deux précédentes en offrant une note longue, en opposition aux valeurs plus courtes proposées par les deux voix supérieures. Des mesures 28 à 30, elle est annonciatrice d'un changement : sa note longue se transforme en phrase descendante sur des contretemps. Elle revient cependant à la mesure 38, mais annonce un nouveau changement des mesures 50 à 52, en préparant l'oreille à l'entrée des deux percussions corporelles supérieures et à la voix 5. À la mesure 71, son rythme harmonique s'accélère : elle utilise désormais une seule mesure pour énoncer sa phrase, en opposition aux deux mesures avec levée qu'elle utilisait depuis le début. Un mouvement de question-réponse se crée avec la voix 6 : on perçoit un écho qui se prolonge, comme pour figurer l'image du vent.

Voix 4

La voix 4 débute à la cinquième page : elle est discrète et intervient très peu, comme pour ponctuer le discours des autres voix. Elle alterne le terme « sirocco » tantôt une fois, tantôt deux.

Voix 5

La cinquième voix entre à la mesure 53 avec le texte « La tramontane et le mistral ». Elle nécessite au minimum deux chanteurs puisqu'elle possède la particularité d'avoir été écrite pour deux voix. Tout comme la voix 4, elle vient ponctuer les phrases des trois premières voix, tant d'un point de vue rythmique que d'un point de vue harmonique.

Voix 6

La voix 6 est un écho de la voix trois et fonctionne sur le même principe de réalisation.

Percussions corporelles

Les rythmes utilisés par les percussions corporelles sont simples à réaliser : elles marquent les temps ainsi que les contretemps. Leur difficulté réside dans la répétition et la longueur de leur intervention. Leur apparition est progressive et offre au reste du chœur une stabilité pour le tempo jusqu'à la mesure 72.

Le Vent

La voix du vent quant à elle est figurative : elle porte le nom du titre du morceau. Deux hauteurs sont écrites, il s'agira de trouver deux couleurs différentes (à l'aide de la pression des dents sur les lèvres pour le son /f/, ou encore de la nuance).

- **PAS A PAS VERS L'INTERPRETATION...**

Cette pièce fonctionne comme un orchestre qui se forme peu à peu : la mélodie est exposée, puis elle est étoffée par un motif rythmique qui lui apporte une stabilité ainsi qu'une voix qui les soutient.

Les voix qui les accompagnent ainsi que les percussions corporelles et le souffle représentent la famille des percussions : elles nécessitent une précision rythmique et une anticipation pour garantir la mise en place de l'ensemble. Chaque voix représente ainsi une famille d'instrument, et possède donc un rôle qui lui est propre et qu'elle devra conserver dans la durée malgré la répétition.

D'un point de vue harmonique, les deux degrés utilisés sont celui de la tonique (premier degré) et de la dominante (cinquième degré). Ce sont les plus importants de la gamme, ils forment de véritables piliers. Le morceau est construit sur le principe suivant : une mesure correspond à un degré. La répétition n'est pas uniquement présente au niveau mélodique et rythmique, elle l'est également pour la progression harmonique !